

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



À Montrouge, le 1er juillet 2023

## MonMaster, première année, premières désillusions

Alors que la phase d'admission de MonMaster a commencé le 23 juin dernier, de nombreux étudiants et étudiantes **s'alarment sur les résultats et leur poursuite d'études. La FNAEL, Fédération Nationale des Associations Etudiantes Linguistes**, a pu accompagner les étudiantEs linguistes dans leurs inquiétudes face à ces résultats. **Un constat se dresse pour la première année de la plateforme : des étudiantEs en détresse, perduEs, peu informéEs.**

Cette détresse ne date pas d'hier. Depuis quelques mois déjà, la **FNAEL** regrette **un réel manque de communication et de formation**, tant à destination des étudiants et étudiantes que des enseignants et enseignantes sur la plateforme MonMaster. Nombreux ont été les **retours d'étudiantEs "perduEs"**, qui ne comprenaient pas les délais de candidature, car peu informéEs par leur université sur la question.

De plus, les étudiantEs n'ont pas touTEs intégré les critères de saisine de **droit à la poursuite d'études** dans leur candidature, soit : **au moins 5 demandes de Master dans 2 établissements différents et avec au moins 2 mentions différentes et être détenteurICE d'un Diplôme National de Licence**. Ce droit, peu connu des étudiantEs, n'a été que **trop peu communiqué en amont** et encore beaucoup trop d'entre ellEUXs ne sont pas au courant de son existence. Ces problématiques auraient pu se régler par **une communication plus claire et réalisée plus en amont**, notamment dans les universités.

Ce droit à la poursuite d'études est particulièrement **important** lorsque les étudiants et étudiantes rencontrent **de nombreux refus**. Après un travail auprès des **étudiants et étudiantes linguistes**, la **FNAEL** s'interroge sur **certains motifs de refus en Master** de la part des universités. Dans des Master **FLE** (Français Langue Etrangère), **Traduction, Interprétariat**, on peut lire des motifs de refus pour "**niveau de langues insuffisant.**" Des étudiants et étudiantes présentant des **certifications de niveau C1-C2** dans les langues attendues **se questionnent** sur ce motif de refus qui leur paraît **inadapté**. De la même manière, unE étudiantE a pu être refusé en master de Français Langue Etrangère pour "**niveau de français insuffisant**" lorsque le français est sa langue maternelle et qu'iel **peut justifier d'un niveau C1 (minimum) dans la langue en question.**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Malgré toutes les problématiques remontées, qu'elles soient techniques ou liées à l'admission, la **FNAEL** souligne la volonté du MESR de réformer la procédure de candidature en Master, notamment par **la mise en place d'une plateforme unique pour toutes les candidatures**, ce qui **facilite les demandes** pour les étudiantEs car elles sont désormais centralisées.

**En conclusion de cette première année, la FNAEL demande une réelle considération des retours des étudiantEs sur la plateforme MonMaster, ainsi qu'un travail de justification supplémentaire soit mené sur le motif de refus "niveau de langue insuffisant". Les licences LLCER, LEA ou expériences Erasmus doivent être considérées comme attestant d'un niveau de langue. Pour l'année prochaine, la FNAEL demande une meilleure campagne d'information auprès des étudiantEs par le MESR ou les universités sur le fonctionnement de MonMaster ainsi qu'une amélioration technique de la plateforme.**

**Agathe LEMU**  
Présidente  
[presidence@fnael.org](mailto:presidence@fnael.org)  
**06.27.48.28.25**

**Julia CHAUDRON**  
Vice-Présidente en charge de l'Innovation  
Sociale et de l'Orientation et de l'Insertion  
Professionnelle.  
[julia.chaudron@fnael.org](mailto:julia.chaudron@fnael.org)  
**06.45.75.19.24**